

Paris, le 28 mars 2020

**A l'attention de Jean-Michel Blanquer,  
Ministre de l'Education Nationale et de la jeunesse**

### **Note de la FFDys – les examens 2020**

Dans le contexte actuel de confinement, la FFDys reçoit de nombreux témoignages de familles démunies face à l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants à la maison. En effet, s'il s'avère que la situation est compliquée pour tous les enfants et adolescents français, nous notons qu'elle est totalement ingérable **pour les apprenants à besoins particuliers tels que les personnes porteuses de troubles « DYS »**. **Elles sont privées des adaptations et aménagements pédagogiques et ou des aides humaines (AESH). C'est la double peine pour tous les Dys !**

Pour ces raisons, la FFDys souhaite que l'état psychologique des élèves soit pris en compte et que l'on soit dans un esprit de bienveillance et de soutien humain. En l'absence totale de visibilité quant au retour à la normale, la FFDys demande **la neutralisation des épreuves** de tous les examens. **Les épreuves ne pouvant pas se dérouler selon les modalités prévues, ne doivent pas avoir lieu et la FFDys demande dans cette situation de crise, la validation des épreuves finales du BAC pour tous les élèves.**

Pour les autres examens et pour l'orientation post-bac, la FFDys demande à être associée à la réflexion afin de trouver des réponses équitables qui prennent en compte les spécificités des apprenants Dys.

Nathalie GROH

Présidente de la FFDys

Laetitia Branciard

Vice-Présidente de la FFDys

## ANNEXE

### Constats :

Dans le contexte actuel de confinement, la FFDys reçoit de nombreux témoignages de familles démunies face à l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants à la maison. En effet, s'il s'avère que la situation est compliquée pour tous les enfants et adolescents français, nous notons qu'elle est encore plus difficile **pour les apprenants à besoins particuliers et en situation de handicap**.

#### 1. Des difficultés pour suivre une scolarité en période de confinement :

Outre l'**illectronisme**<sup>1</sup> de certains d'entre eux et de leurs familles et par conséquent, de l'impossibilité de profiter du programme de « **continuité pédagogique** » qui s'appuie en grande partie sur des supports informatiques, ces jeunes, ne peuvent plus **bénéficier des adaptations pédagogiques ni de l'accompagnement des aides humaines** qui leur sont indispensables. C'est particulièrement inquiétant quand il s'agit de passer **des examens à distance, sans aménagements** (CCF, contrôle continu...).

Si les familles sont soulagées de recevoir enfin et de façon assez généralisée les supports de cours ou d'évaluation **sous forme numérique**, ce qui permet de réaliser des adaptations (sonorisation des textes pour les élèves empêchés de lire, adaptation du format avec des profils, textes numériques qui vont éviter des recopiations compliquées...), **elles ne maîtrisent pas toutes les compétences pédagogiques** pour aider leurs enfants.

Il convient de même de noter que certaines communes sont des zones blanches, la surcharge des réseaux et les dysfonctionnements des ENT **empêche certaines familles d'accéder aux informations et ressources**.

Les difficultés concernent aussi la **quantité de travail** à rendre et **les rythmes** non adaptés. Les enseignants, non préparés à cet enseignement à distance, pour une part d'entre eux, envoient énormément de travail à réaliser à la maison, proposant parfois les mêmes activités et le même déroulement pédagogiques qu'ils auraient proposés en présentiel, (8 h 30 leçon de mathématiques p 35, 9 h exercices p 36 ; 10 h 30 conjugaisons...). Il faut en plus souligner que les parents doivent parfois gérer la scolarité à domicile de plusieurs enfants qui de plus vivent mal le confinement.

---

<sup>1</sup> Les raisons de l'illectronisme sont diverses et variées : elles proviennent parfois d'un manque de formation ou d'une absence de connaissances, d'un manque d'usage des outils numériques... Par exemple ne pas avoir un PC à la maison, ne pas utiliser régulièrement des logiciels, ne pas avoir été formé à l'école... Actuellement 23% des Français ne sont pas à l'aise avec le numérique, 7% [...] – <https://www.conseilsmarketing.com/tag/definition-de-lillelectronisme>

Quand ces activités ne sont pas réalisées, des rappels ou relances sont envoyées aux familles avec parfois **un manque de compréhension et des sanctions disproportionnées**. Par exemple, une maman vient de nous alerter sur le fait que son fils, en terminale pro, accompagné habituellement 21 h par une AESH Individuelle, incapable de s'organiser seul, ni envoyer ses devoirs par internet, vient d'avoir un avertissement. Voici aussi le type de message adressé aux familles :

### Evaluation, travaux à rendre par les élèves

Comme tout travail, les exercices relatifs aux activités proposées par les professeurs sont obligatoires. Les élèves ayant des difficultés ou ne pouvant rendre leur travail dans les délais impartis doivent impérativement prendre contact avec le professeur de la discipline concernée ou éventuellement avec le professeur principal pour en faire état et permettre une analyse des raisons motivant le non retour du travail. A défaut, et après vérification que l'élève avait toute capacité à se connecter, la note « zéro » sera attribuée dans l'attente de la prise de contact et d'une justification recevable par sa famille. Ensuite, au vu des arguments avancés une décision sera prise (validation du zéro, sursis sur le zéro, report du travail, travail supplémentaire, obligation de rendre le travail mais non noté, retenue au retour au lycée...etc.). La politique en cette période délicate à gérer étant : écoute et souplesse mais surtout pas de laxisme. N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de doute.

## **2. Les aménagements prévus pour les examens :**

Le bac 2020, perturbé par la crise du Covid-19, nécessitera des aménagements pour tous les apprenants. Dans une précédente note, envoyée au ministre de l'éducation nationale, la FFDys avait fait part dans de son inquiétude concernant la mise en place **du contrôle continu** (40% de la note finale), à la rentrée 2019, sans aménagements pour les apprenants à besoins particuliers ou en situation de handicap qui n'ont **pu bénéficier d'aménagements** pour ces épreuves car ils n'avaient pas encore reçu les avis favorables des centres d'examens. Cette situation va être aggravée par le confinement et la difficulté de suivre leur scolarité, comme nous l'expliquons dans le chapitre précédent.

Le ministre de l'éducation nationale doit prendre une décision dans quelques jours. Une des propositions va consister à remplacer, tout ou partie, des épreuves du baccalauréat 2020 par **des épreuves en contrôle continu**, à partir des notes obtenues au cours de l'année. **Une épreuve finale orale unique** pourrait être proposée.

Sans visibilité sur les choix qui vont être faits, la FFDys, si elle est favorable au contrôle continu, rappelle que les apprenants n'ont pas pu bénéficier des aides adaptées et nécessaires pour montrer leurs compétences tout au long de l'année et pour certains d'entre eux rencontrent de réelles difficultés scolaires dans cette période de confinement. De plus, si une épreuve orale est organisée, il apparaît compliqué de préparer tous les apprenants à distance et en particulier ceux qui souffrent d'un trouble du langage oral.